Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 15 Chaouel 1447
3 Avril 2026

N° 39

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **866**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **869**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **870**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **872**
Homologation de résolutions **873**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **873**
Avis aux créanciers **877**
Convocations
Sociétés anonymes **879**
Sociétés à responsabilité limitée **887**
Sociétés communautaires **887**
Divers
Avis au public **887**
Rectificatifs **888**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

La dénomination sociale de la société communautaire : Société locale Al-Ahliya Alassil tourisme.

Classification des entreprises : locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000 dinars

Adresse du siège social : Ben khadesh Médenine

Sujet d'activité de l'entreprise : Tourisme et divertissement

La période désignée par l'entreprise : 99 années

Date de dépôt du projet de statuts types Nombre d'actions nominales à souscrire : 13/01/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 25 parts

Valeur nominale des actions : 200 dinars

L'établissement bancaire, la succursale régionale de l'établissement bancaire : Banque agricole nationale BNA Médenine

Période de souscription ouverte : Depuis 13/01/2026 au 13/03/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux séances publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale

LISTE DES FONDATEURS :

Nom et prénom :

Belgassem mbarki : Délégation Ben khadash, Gouvernorat Médenine, Adresse : Hay alzuhur bin khadash Médenine

Essam lamloumi : Délégation Ben khadash, Gouvernorat Médenine, Adresse : Alfjij ben khadash Médenine

Shahir mahdawi : Délégation Ben khadash, Gouvernorat Médenine, Adresse : ben khadash Médenine 4110.

2026R00919SODB1

Avis au public

La dénomination sociale de la société Al-Ahliya : Société locale Al-Ahliya Rawabi

Classification des entreprises : locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000.00 dinars

Adresse du siège social : Sidi makhlouf Médenine

Sujet d'activité de l'entreprise : Production animale

La période désignée par l'entreprise : 99 années

Date de dépôt du projet de statuts types : 11/02/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10 parts

Valeur nominale des actions : 500.00 dinars

L'établissement bancaire, la succursale régionale de l'établissement bancaire : Banque agricole nationale BNA

Période de souscription ouverte : Depuis 11/02/2026 à 11/04/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale :

LISTE DES FONDATEURS :

Nom et prénom :

Lassad broug : Délégation Sidi makhlouf, Gouvernorat Médenine, Adresse : Sidi makhlouf.

Ahmed beldiaf : Délégation Sidi makhlouf, Gouvernorat Médenine, Adresse : Sidi makhlouf.

Chadli bougars : Délégation Sidi makhlouf, Gouvernorat Médenine, Adresse : Sidi makhlouf.

2026R00925SODB1

Avis au public

La dénomination sociale de la société Al-Ahliya : Société locale Al-Riyadha Services Agricoles.

Classification des entreprises : Locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000 dinars

Adresse du siège social : Sidi makhlouf Médenine

Sujet d'activité de l'entreprise : Services Agricoles

La période désignée par l'entreprise : 99 années

Date de dépôt du projet de statuts types : 05/03/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10 parts

Valeur nominale des actions : 500 dinars

L'établissement bancaire, la succursale régionale de l'établissement bancaire : Banque agricole nationale BNA Médenine

Période de souscription ouverte : Depuis 05/03/2026 au 05/06/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux séances publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Miloud baaka : Délégation Sidi makhlouf, Gouvernorat Médenine, Adresse : Derjawa Sidi makhlouf

Mnawer baaka : Délégation Sidi makhlouf, Gouvernorat Médenine, Adresse : Ras el oued el drouj.

2026R00926SODB1

Avis au public

Dénomination Sociale : Société Communautaire Locale "Al Afaq Al

Jadida"

Type de Société : Locale

Capital Social Souscriptible : 5 000,000 DT

Siège Social : Village El Ferdous, Rjim Maatoug, Gouvernorat de Kébili

Objet Social : services agricoles

Durée de la Société : 99 ans

Dépôt du Projet des Statuts : 25 février 2026

Nombre de Parts Sociales : 10 parts

Valeur Nominale de la Part : 500,000 DT

Durée de la Société : 99 ans

Etablissement Bancaire : banque tunisienne de solidarité (BTS) - Agence kébili

Période de Souscription : Du 14/03/2026 au 04/04/2026

Avantages prévus : oui

Conditions d'admission et droit de vote approuvés : oui

Conditions de répartition des excédents et réserves approuvées : oui

Convocation à l'assemblée constitutive : Via la plateforme numérique dédiée

Lieu de l'assemblée

Liste des Fondateurs :

Nom et prénom :

Anouar Ben Salah : Délégation Rjim Maatoug, Gouvernorat Kébili, Adresse Village El Ferdous

Ali Ben Abdelkader : Délégation Rjim Maatoug, Gouvernorat Kébili, Adresse Village El Nasser

Mohamed Ben Salah : Délégation Rjim Maatoug, Gouvernorat Kébili, Adresse Village El Ferdous.

2026R00929SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société : Société Communautaire locale Agricole Zaytouna

Forme juridique de la société : Société locale

Montant du capital social ouvert à la souscription : 5 000,000 dinars

Adresse du siège social : Shili Béja Sud Béja

Objet social de la société : Agriculture et services agricoles

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 04/12/2025

Nombre de parts sociales à souscrire : 10 parts

Valeur nominale de la part sociale : 500,000 dinars

Etablissement bancaire : Banque Tunisienne de Solidarité - Béja

Période d'ouverture de la souscription : Du 01/04/2026 au 30/04/2026

Avantages spécifiques prévus par les statuts types : Non

Approbation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des bénéfices et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : (non précisé)

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Moncef Saidi : Délégation Béja Sud, Gouvernorat Béja, Adresse : Sidi Shili Béja Sud Béja

Saber Kouki : Délégation Béja Sud, Gouvernorat Béja, Adresse : Sidi Shili Béja Sud Béja

Faouzi Zouighi : Délégation Béja Sud, Gouvernorat Béja, Adresse : Cité Ons Maagoula Béja.

2026R00940SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société privée locale Al Misra

Type de société : locale

Montant du capital social souscriptible : 5 000,00 TND

Adresse du siège social : Jilma Al Gharbiya

Objet de l'activité de la société : Collecte et recyclage des déchets

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 13 Mars 2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 10

Valeur nominale d'une part : 200,00 TND

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisien de Solidarité

Période de souscription : Du 01/05/2026 au 30/05/2026

Avantages prévus dans les statuts types : Oui

Approbation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon l'avis de convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Walid Masoudi : Délégation Jelma, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Hammama

Kousay Masoudi : Délégation Jelma, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Hammama.

2026S00410SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société privée locale Al zouhour

Type de société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5 000,00 TND

Adresse du siège social : Jilma Al Gharbiya

Objet de l'activité de la société : Collecte et recyclage des déchets

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 13 Mars 2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 10

Valeur nominale d'une part : 200,00 TND

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité

Période de souscription : Du 01/04/2026 au 01/05/2026.

Avantages prévus dans les statuts types : oui

Approbation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon l'avis de convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Salem Zaidi : Délégation Sidi Bouzid Charkia, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Bannour

Fathia Zaidi : Délégation Sidi Bouzid Charkia, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Karaa Bannour Lasouda.

2026S00411SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société communautaire Locale Ennama

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5000,00 DT

Adresse du siège social : Er-Radha, Regueb, Sidi Bouzid

Objet de l'activité de la société : Projet agricole intégré

Durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 27/01/2026

Nombre de parts nominales à souscrire : 50 parts

Valeur nominale des parts : 100 DT

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Sidi Bouzid

Délai ouvert pour la souscription : Du 15/03/2026 au 15/04/2026

Avantages prévus conformément aux statuts types : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Ezzedine Felhi : Délégation Sidi Bouzid ouest, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Cité des juges, Sidi Bouzid

Oussama Amri : Délégation Regueb, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Goulab, Regueb Sidi Bouzid

Yagouta Abdelli : Délégation Regueb, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Er-Radha, Regueb, Sidi Bouzid.

2026X00441SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société communautaire Locale Alsalem

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5000,00 DT

Adresse du siège social : Regueb, Sidi Bouzid

Objet de l'activité de la société : Projet agricole intégré

Durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 03/03/2026

Nombre de parts nominales à souscrire : 100 parts

Valeur nominale des parts : 50 DT

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Nationale Agricole - Agence Regueb Sidi Bouzid

Délai ouvert pour la souscription : Du 23/03/2026 au 18/04/2026

Avantages prévus conformément aux statuts types : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Bahri Jellali : Délégation Regueb, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Ferch Ghrib, Regueb, Sidi Bouzid

Sahbi Ajili : Délégation Regueb, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Cité Enntilaka, Regueb, Sidi Bouzid

Habiba Siyahi : Délégation Regueb, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Ksar El Khemam Ouest, Regueb, Sidi Bouzid.

2026X00442SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société communautaire Locale Al Ihtiyat

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5000,00 DT

Adresse du siège social : Eddhraa, Sidi Bouzid Est

Objet de l'activité de la société : Projet agricole intégré

Durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 03/03/2026

Nombre de parts nominales à souscrire : 50 parts

Valeur nominale des parts : 100 DT

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Sidi Bouzid

Délai ouvert pour la souscription : Du 25/03/2026 au 15/04/2026

Avantages prévus conformément aux statuts types : Oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Ridha Aloui : Délégation Sidi Bouzid Est, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Eddhraa, Sidi Bouzid

Mansour Aloui : Délégation Sidi Bouzid Est, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Eddhraa, Sidi Bouzid

Aymen Abdouli : Délégation Sidi Bouzid Est, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse : Eddhraa, Sidi Bouzid.

2026X00443SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société Communautaire Locale Essabah

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5 000,00 dinars

Adresse du siège social : Gmouda, Sidi Bouzid Ouest

Objet de l'activité de la société : Projet agricole intégré

Durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 08/01/2026

Nombre de parts nominales à souscrire : 50 parts

Valeur nominale des parts : 100,00 dinars

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité Sidi Bouzid

Délai ouvert pour la souscription : Du 01/03/2026 au 31/03/2026

Avantages prévus conformément aux statuts types : Oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Zahra Gharbi : Délégation Sidi Bouzid Ouest, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Cité Sidi Salem, Sidi Bouzid

Basma Gharbi : Délégation Sidi Bouzid Ouest, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Cité Sidi Salem, Sidi Bouzid

Hamza Gharbi : Délégation Sidi Bouzid Ouest, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Cité Ennour Ouest, Sidi Bouzid.

2026X00444SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

MODIFICATIONS

Société «TUNISIA CAR PLUS»

Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Capital social : 12.000 Dinars

Siège social : Bloc A, Immeuble Hajer, Passage du Lac, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique (RNE) : 1562744S

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 mars 2026, dûment enregistré à la Recette des Finances de l'Avenue de la Gare - Tunis, en date du 31 mars 2026, sous le numéro 26701616, quittance n°M021734, il a été décidé ce qui suit :

1. La dénomination sociale de la société est désormais : «MAJ Financial Coordination and Consulting Company».

2. Le siège est transféré à l'adresse suivante : Résidence Zayatine, Immeuble G, Appartement N°5, Cité Ezzitouna 1, La Soukra, 2036 Ariana.

3. L'objet social est étendu par l'ajout de l'activité de coordination, d'intermédiation et de mobilisation de financements.

4. Le gérant est nommé pour une durée illimitée.

5. Le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer toutes les opérations financières et bancaires en Tunisie ou à l'étranger.

6. Autorisation est donnée à la gérance pour la création de succursales, bureaux de représentation ou filiales, en Tunisie et à l'étranger.

Le dépôt légal a été effectué au Registre National des Entreprises (RNE) en date du 31 mars 2026.

2026401103SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/3/2026 enregistré à la recette des finances Houmet Essouk djerba le 23/3/2026 sous le N° 26201820 quittance N°M035871 Mr Amor Chemekh N° CIN 04778858 a vendu à Sofien Agrbi N°CIN 09519827 la totalité du fonds de commerce destiné pour pâtisserie boulangerie sis à la route ajim km4 Houmet Essouk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues chez cabinet Maître ayda smida sis au 93 avenue Habib Bourguiba houmet souk Djerba et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 27/03/2026 au journal Echourouk.

2026R00917FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Djerba le 11/03/2026 n° d'enregistrement 26201630, quittance n°M032205, Monsieur Rami Hadj Mansour a vendu à Madame Sarra Ben Yahiaten Ep Hakouti la totalité du fonds de commerce affecté à «mécaniques, électriques et services des automobiles» sis au local 04 et 05 du Complexe Mohsen Ben Salem Bloc A rue Salah Ben Youssef Houmt Souk Djerba.

Les oppositions éventuelles seront formulées entre les mains de l'acquéreuse à l'adresse susmentionnée dans un délai maximum de 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT. Parue au Quotidien le 27/03/2026.

2026R00918FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément à un contrat enregistré à la recette des finances de Bir el kassaa le 18/03/2026 sous le numéro d'enregistrement 26200585, et le numéro de quittance M011800, Monsieur Ghazi Ben Ridha Ben Mohamed Al KAAFI, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07172762 délivrée en Tunisie le 03/03/2021, résident à résidence Angham 01 immeuble 15 appartement BRAl Mourouj 01 Ben Arous, a vendu à Madame Ismahan Bent Jalel Ben Ahmed Ben Ghorbel, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08340647 délivrée en Tunisie le 21/11/2022, résidante à 05 rue Kelibia Al Bassatin Boumhal Ben Arous, Tout le fonds de commerce exploité dans le magasin situé sur numéro 05 Rue de chaussée résidence Sonia Al Mourouj 05 Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être reçues à l'adresse du vendeur située à résidence Angham 01 immeuble 15 - appartement B RAl Mourouj 01 Ben Arous, au plus tard 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce de la vente du fonds de commerce a été publiée dans les journaux Al Shourouk et Le Quotidien le 26/03/2026.

2026R00928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte rédigé par Maître KLOUJ KARIMA, enregistré à la recette des finances kelibia le 21/01/2026 sous n°26200311 par reçu n°M006414.

Monsieur SAAFI ALA CIN 06499782, cède la totalité du fonds de commerce de la buvette appelé "buvette des jeunes" exploité au local sis à rue IBEN KOLDOUN KELIBIA à AYED ANIS CIN 06465565 et SAID WAHIBA CIN 05105476.

Toutes oppositions seront déposées chez le vendeur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet article est publié aux journaux quotidiens Essahafa et la Presse le 01/04/2026.

2026R00935FCCC2

DONATION D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique du 25-03-2026 enregistré à la recette des finances de chihia 26-03-2026 contre reçu N°M022624, Mme FARIDA FALEH CIN : 01135420 a procédé à une donation à son fils CHAHIN HAMMI CIN : 08176434 la totalité du fonds de commerce objet de vente en détails d'alimentation générale immatriculé au registre des entreprises sous l'identifiant N°1954533M avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront effectuées entre les mains du donataire au siège dudit fonds dans le délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT.

Cet avis est paru aux journaux «le Quotidien» et «Echourouk» le 30-03-2026.

2026X00438FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Wacef BAKLOUTI Avocat datant du 12/03/2026 enregistré à la recette des finances Rue Aboulkacem Chebbi Sfax le 17/03/2026 N°26201184 quittance n°M027204, la société CAROLIE, S.A.R.L M.F 11125721M A M000 R.N.E 1112572 M, a vendu par son représentant légal à Monsieur Slim Ben Aliya le fonds de commerce exploité pour l'activité du commerce des chaussures sis au sous-sol de l'immeuble donnant sur la rue Hafouz, à Sfax, avec une superficie d'environ 100 mètres carrés et une façade d'environ 5,30 mètres sur ladite rue. Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT chez le domicile élu de l'acheteur sis au local dont est exploité le fonds de commerce vendu. Ceci a été publié au journal LE TEMPS sous le N° 16842 en date du 01/04/2026 et dans le journal quotidien en langue arabe ASSABAH sous le N°24541 en date du 01/04/2026.

2026X00446FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 19/03/2026 enregistré à la recette des finances rue 02 mars 1934 Djerba le 24/03/2026 sous le N°26201857 quittance N°M036415, monsieur Abdenacer ben Moustafa ben Massoud Alsadghiani, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 03569976 délivrée à Tunis le 30/01/2018 demeurant à région de Mazraya, Houmt Souk Djerba a vendu à la Société Energie 26, Société à responsabilité limitée enregistrée au registre national des entreprises sous numéro 1630958M en la personne de son représentant légal son gérant Robin ben Shmouil Wazen demeurant à l'avenue Habib Bourguiba 4012 Hergla Sousse le fonds de commerce exploité pour exercer toutes les activités commerciales, à l'exception des cafés et restaurants de toute nature, et à l'exception aussi de tous les métiers artisanaux industriels, carburants et des articles interdits au local situé à l'avenue Saleh ben Youssef Houmt souk Djerba qui possède deux entrées orientées vers la Qibla.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Société Energie 26, représentée par son représentant légal demeurant à l'avenue Saleh ben Youssef Houmt souk Djerba et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

L'annonce est parue dans les journaux Achourouk et Quotidien le 31/03/2026.

2026401089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte soussigné privé en date du 27/01/2026 et enregistré à la recette des finances de sidi hcine, le 06 Mars 2026 sous le numéro de quittance M029824 et le numéro d'enregistrement 26201014.

Monsieur Mohamed El Ayari demeurant à cité Jamel Sidi Hssine, Tunis a cédé la totalité du fonds de commerce sis au café situé à l'angle de la rue 14 Janvier et de la rue 1 rue Salambo sidi hssine séjoumi à Madame Yosra Amara demeurant un moulin à grains Mornaguia Manouba.

La vente a été fixée à un prix de dix mille dinars (10.000.000)

Les oppositions seront reçues dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne au cabinet de maître Sami Balti sis à Immeuble Khazama, premier étage bureau à sidi hssine ou domicile est élu et où une copie de l'acte de vente est déposée pour consultation.

Le présent avis a été publié au journal ESSABAH en date du 19/03/2026

2026401094FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente, enregistré à la recette des finances de la Goulette Tunis le 19/03/2026 sous le n°26202309 reçu n°M31827, Mr EL AMERI SABER, CIN : 06087800 ID A1656281 - MF/901/E/N/1656281/A domicilié à Sidi Bouzid - EL Rgueb, a cédé à la Sté GRAIN DE VIE -sarl- ID/1969463S domicilié à 300 Avenue Habib Bourguiba Immeuble H - - magasin 02 - El kram - 2015. MF/901/E/N/1656281/A.

Tout le fonds de commerce exploité comme BOULANGERIE au local sis à 300 Avenue Habib Bourguiba Immeuble H magasin 02 - el kram - 2015.

Toutes les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT paru au journal le Quotidien du 25/03/2026 (IP226/2460) entre les mains du rédacteur de l'acte de vente Maître Chaabouni Hassen Avocat cin 05279514du 30/01/2000 MF 000/P/A/513805H domicilié à «L' A T A C» 12 rue de Hollande Tunis.

2026401102FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis, le 24/03/2026, quittance n°30388 enregistrement n°26202338, Mme Faiza Bent Hédi Ben Abbes Belhaj, épouse Fadhel El Hadfi, et Mr. Iskandar Ben Mohamed El Fadhel Ben Sassi El Hadfi, ont cédé à Mr. Zied Ben Othman Ben Mohamed Ganouma la totalité du fonds de commerce situé à la Résidence Habib, Rue du Lac Ananisse, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, destiné à la vente de tous types de produits alimentaires (restaurant). Les oppositions doivent être adressées au 25, Rue d'Albanie, Cité Ennasr 1, et à l'appartement 17, 1er étage, Les Berges du Lac, Tunis 1053.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 2 Avril 2026.

2026401105FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Ben Brahim Monia, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Tozeur le 25/03/2026 registre 26200770. Mme Gharbia Hafsia titulaire de la c i n 03104449 a vendu à Mr Mchaab Nabil titulaire de la c i n 03190961 le Fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à tout commerce sis à la route Hama Tozeur.

Le présent avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 01/04/2026.

2026401106FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce (gérance libre)

En en vertu d'un acte SSP en date du 23/5/2025 enregistré à la recette des finances de Houmet souk Djerba le 19/02/2026 sous n°M022489 Monsieur Ben ayed Tawfik a loué à Madame Tannich Nawel la totalité du fonds de commerce représenté en un local de vente d'articles d'artisanat (vente bijoux en argent) dans le local appartenant rue farhat hachad à Houmet souk Djerba.

Toute opposition est acceptée dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 11/03/2026.

2026R00916FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bizerte, le 26 mars 2026 sous n°26300997 quittance n°M022004, la société AZIZA DE COMMERCE DE DETAIL, société anonyme titulaire de l'identifiant unique 1259149J et dont le siège est fixé au 22 rue de l'Electricité, la Zone Industrielle Ben Arous a donné en location gérance à la société «ALI ABDELLATIF commerce», société unipersonnelle à responsabilité limitée, en cours de constitution, le fonds de commerce exploité au local situé à Bizerte Résidence SAID -Oued El MERJ et ayant pour activité la vente en détail des produits alimentaires et ménagers.

Ledit fonds est grevé de nantissements au profit de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, la Banque Zitouna, Amen Bank, la Société Tunisienne de Banque, BH Bank, Wifak Bank et l'Arab Tunisian Bank.

Le présent avis a été publié aux quotidiens Achourouk et le Quotidien parus le 01 Avril 2026.

2026R00920FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 25/12/2025, enregistré à la recette des Finances de Zaouiet Sousse le 06/01/2026 sous N°26300036 Quittance N°M000995, la société «SOPAT» S.A, (Identifient Unique n°022671F), représentée par son Directeur Général Mr Iskander MAKNI, a loué à la société «MANARA SUPPLY» Suarl, (Identifient Unique n° 1930663T), représentée par son gérant Mr Jamel ALOUANI, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente viande des volailles et dérivées sous la dénomination «MLIHA», sis à l'Avenue 7 Novembre - Zaouiet Sousse - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 1 an à partir du 10/12/2025 renouvelable. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2026S00415FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Suivant contrat d'un fonds de commerce en gérance libre enregistré à la recette des finances El Menzeh6 le 24/12/2025, quittance n°M152845 enregistrement n°2531 0342. Les héritiers de Mohamed Ben Hassan kmar, sa veuve Fatma Bent Abdel Slem Benkhalifa kamar, Nizar Ben Mohamed kamar, Sonia Bent Mohamed Kmar et Sana Bent Mohamed Kamar, ont loué la totalité du fonds de commerce à la société FOODIES SPACE, destiné pour le Fast-food situé au 24 rue des Nargess, El Menzah V, pour une période renouvelable de trois ans, du 1er septembre 2025 au 31 août 2028.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 27 Mars 2026.

2026401087FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 13/01/2026, et enregistré le 04/03/2026 à la Recette des Finances Den Den, sous le n°26300705, quittance n°0019197, Monsieur Tarek Ben Abderrahmen Ben Mohamed Ben Yahya, titulaire du Matricule fiscal n°1769167Z, a donné en location gérance à Monsieur Khemaies Ben Salah Ben Tarchoun Saoudi, la totalité de son fonds de commerce destiné à une buvette et exploité au local situé à Rue Ouled Haffouz, Oued Gueriana, La Manouba, d'une superficie de 54 m², avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La location gérance a été consentie pour une durée d'une année à partir du 1er janvier 2026 au 31/12/2026.

Une mention de cette annonce a été insérée au Journal Echourouk du 02/04/2026.

2026401093FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat des propriétaires

En vertu du P.V de l'assemblée générale du 22/02/2026, enregistré à

la recette des finances de Mourouj3 en date du 26/02/2026 (n° de quittance M017132, n° enregistrement 26700878) il a été décidé la constitution du syndicat des propriétaires de la résidence «Liberté» à Mourouj6 et son siège social au rez-de-chaussée de la résidence. Membres du syndicat : Rami ABID : Président, Aymen SELMI : trésorier, Chedi DAMMAK : secrétaire générale.

2026R00921APSF1

Constitution du syndicat des copropriétaires de la résidence

THE GARDEN sise à BOUMHAL ELBASSATINE BEN AROUS

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive des propriétaires réunis le 21 FEVRIER 2026 des propriétaires de la résidence : THE GARDEN, il a été décidé ce qui suit : la constitution du syndicat des copropriétaires de la résidence -1 THE GARDEN La nomination de :

Mr Adel Jomni : président du syndicat,

Mr Maamoun Gharsi : trésorier,

Mr Adel Zayani : vice-président,

Mr Radhouane Hssini : Secrétaire général.

2026R00923APSF1

Constitution d'un Syndicat Résidentiel

Conformément au procès-verbal de la réunion constitutive du 25 octobre 2025 enregistré auprès de la recette des finances de Manouba le 20 janvier 2026 sous le numéro 26800269 reçu n°M007077. Il a été décidé de constituer un syndicat résidentiel.

Nom : Syndicat du Complexe Résidentiel Al-Aman

Siège social : Cité ibn Zohr - Manouba 2010

Membres :

Président : BEMRI Abdelrahim

Trésorière : SNOUSSI Rim

Secrétaire général : HAMROUNI Nouman.

2026R00934APSF1

Homologation de résolutions

Election du syndicat de la résidence Hallouma Bent Fakhri - Manar 1

Suite à l'assemblée générale élective tenue le 29 novembre 2025 du syndicat des copropriétaires de la résidence Hallouma Bent Fakhri, rue des Coings Manar 1, et déposé auprès du service d'hygiène de Tunis sous le numéro 1898 en date du 08 décembre 2025, et enregistré à la recette des finances Manar 1 sous le n°26800571 quittance n°M016996, les membres du syndicat ont été élus et les fonctions réparties comme suit :

Présidente du syndicat : Soukaina Jomni

Secrétaire générale : Dounia Ben Omar

Trésorier : Nizar Ben Naceur

Membre : Kossay El Messak

Membre : Fathi Ben Arbi.

2026401088APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

La poursuivante : Société Comptoir Des produits Pharmaceutiques, SARL, M.F 0028075 /R, son adresse de siège Route de Sousse Mesadine 4013 Msaken.

Le défendeur à la vente : Mohamed ben Fredj ben Ahmed JEMMELI, demeurant boulevard de l'environnement Monastir, CIN N°04146513.

L'avocat poursuivant : Maître Hassen TURKI, avocat, demeurant à l'Avenue Tahar SFAR - Sousse, M.F 829770/Q.

Immeuble saisi et mis à la vente :

La totalité de l'immeuble revenant au défendeur objet du titre foncier n° 16647 Monastir, dénommé «Dar Chadlia» sis à Monastir Route de la corniche et tout prés de l'ancien port et la place 03 août.

L'immeuble saisi consiste en un terrain à caractère d'habitation d'une superficie de 107 m² sur le quel a été édifié un immeuble qui contient un sous-sol qui se compose d'un appartement et un dépôt, un r.d.c qui se compose d'un appartement et un studio non habités, un 1er étage qui se compose d'un appartement occupé par le défendeur, un 2ème étage qui se compose d'un appartement et un studio habité, et un 3ème étage qui contient une terrasse au-dessus de l'ensemble du 2ème étage, ainsi la superficie bâtie est de 304 m².

Mise à prix : est fixée à quatre cents quinze mille vingt dinars (415.020.000d) frais en sus, après rabais de 40%.

Date et lieu de l'audience :

La vente aura lieu le mercredi 06 Mai 2026 à partir de 9 heures à la salle d'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir.

OBSERVATION : la visite de l'immeuble saisi est possible tous les jours de la semaine pendant la journée, et pour plus ample information consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant. La participation aux enchères ne peut se faire qu'après consignation du tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un avocat.

2026S00413VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

PARTIE POURSUIVANTE : L'ARAB TUNISIAN BANK, Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B167001997, matricule fiscal n°Q14161 en la personne de son représentant, Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arab debt recovery), immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B2449522006, matricule fiscal n°974893NAM000, dont le siège est sis au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

PARTIE SAISIE :

1/ Faouzi Ben Ameur ben Mefteh, caution hypothécaire, demeurant au 59 Zouagha Ennadhour Zaghouan.

2/ Asma Bent Abdelfateh Ben Mohamed Ben Salah, demeurant à Zouagha Ennadhour Zaghouan, mariée avec le débiteur suivant le régime de communauté des biens et approbatrice de l'hypothèque.

AVOCAT POURSUIVANT : Maître HATEM DOURA, avocat à la Cour de cassation domicilié à la route de Tunis khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

DESIGNATION DES IMMEUBLES SAISIS : la totalité des parts indivises de 16000 m² revenant au caution hypothécaire dans la propriété objet du titre foncier n°4399 Sousse d'une superficie globale de 428902 m² sise à grimit délégation d'enfidha, gouvernorat de Sousse.

MISE A PRIX GLOBALE : il y avait un rabaissement de prix de 40% et le nouveau prix est fixé à la somme de TRENTE TROIS MILLE SIX CENT DINARS (33.600 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à CINQ MILLE TROIS CENT DINARS (5.300 DT) et les nouveaux frais.

OBSERVATIONS : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

DATE ET LIEU DE L'ADJUDICATION : l'adjudication aura lieu lundi le 27/04/2026 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de SOUSSE 2 située à sahloul.

CONDITIONS DE VISITE DES LIEUX : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem DOURA Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 située à sahloul pour prendre connaissance du cahier des charges.

2026S00417VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE n°0000110F.

Parties saisies : 1) Elloumi Aymen, titulaire de la CIN n°05381006, gérant de société, domicilié à l'avenue mokhtar ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax en sa qualité de débiteur principal et héritier de la caution réelle. 2) Le reste des héritiers de feu Nissaf Gouiaa qui sont : *) Abderrazzak Ben Taher Elloumi, titulaire de la CIN 01077172, réparateur de téléviseurs, domicilié à l'avenue mokhtar ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax **) Elloumi Anis, titulaire de la CIN 05354928, ouvrier, domicilié à l'avenue mokhtar ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax ***) Elloumi Slim, ouvrier, domicilié à l'avenue mokhtar ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain situé sur la route de Tunis, Km 6, rue Al-Mukhtar Al-Ziyadi, n° 65, Sfax, clôturé de tous côtés, d'une superficie totale d'environ 170 m², sur lequel un bâtiment de deux étages a été édifié dont les détails sont les suivants :

Le rez-de-chaussée, d'une superficie de 117 m² ; comprend :

* une porte principale à deux vantaux donnant accès à la propriété entourée par des galeries sur trois côtés : nord, Est et sud. Cette porte sert d'entrée commune aux deux étages. *une petite porte en fer, à l'Est, ouvre sur le couloir Est et mène à l'étage, une seconde : porte, au sud, ouvre sur l'étage inférieur, et une autre porte également ouverte sur le bâtiment inférieur, mène directement à :

- Une cuisine équipée d'un évier à deux bacs et de placards pour la vaisselle.

- Un débarras.

- Une salle de bains aux murs en faïence et au sol en parquet.

- Un séjour.

- Un petit couloir.

- Deux chambres

L'étage supérieur, d'une superficie de 140 m² ; comprend :

*Une petite porte en fer orientée à l'Est donnant sur le couloir et mène à un escalier couvert, en béton.

- La porte supérieure, en bois brut, ouvre sur un couloir où se trouve à droite un petit balcon avec une porte en bois et à gauche se trouve un couloir, suivi d'un petit espace avec placards.

*Une salle de bain avec lavabo, toilettes et cabine de douche. Ses murs sont partiellement recouverts de faïence brute.

*Une cuisine équipée de placards en bois et munie d'une fenêtre ouvrant sur l'Est. Ses murs sont partiellement recouverts de faïences.

- Une chambre avec une fenêtre orientée à l'Est.

- Un salon avec une porte donnant sur un petit balcon orienté au sud.

- Un grand balcon orienté à l'ouest avec un sol en ciment et une petite pièce servant de rangement aux meubles et autres objets. Son plafond est en plaques de métal (zinc) et son sol en ciment.

La propriété est limitée du sud et de l'ouest par Mahmoud Al-Maalej, de l'Est par Ben Omar, et du nord par une entrée d'où elle est accessible.

La mise à prix : 99.000.000D après déduction de la mise à prix de 40 % frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 04/05/2026 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Victor Hugo Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X00436VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE n°0000110F.

Parties saisies : 1) Thamer Ben Rafik Kammoun, titulaire de la CIN n°08897167, magasinier, domicilié à la route de Saltnia, Km 5, cité Al-Baraka, Sfax- en sa qualité d'emprunteur et copropriétaire - 2) Rafik Ben Abdessalam Kammoun, titulaire de la CIN n°01261914, ouvrier journalier, domicilié à la route de Saltnia, Km 5, cité Al-Baraka, Sfax - en sa qualité de caution hypothécaire solidaire et copropriétaire 3) Laila bent Al-Tayeb Rekik, épouse de Rafik Kammoun, titulaire de la CIN n° 01333408, femme de foyer, domiciliée à la route de Saltnia, Km 5, cité Al-Baraka, Sfax- en sa qualité de caution hypothécaire solidaire et copropriétaire.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°23027 Sfax dénommé «El Baraka91», d'une superficie totale de 72 m², situé à Sfax route de sidi mansour km5 et précisément dans une rue dérivant du côté sud de la route susmentionnée, à environ 500 m de celle-ci, dans un quartier résidentiel. Il se compose d'un terrain sur lequel a été construit un immeuble R+2 de trois étages, avec façade sud, et dont l'entrée donne sur une rue de 6 m de largeur. Ses détails sont les suivants :

Le rez-de-chaussée, d'une surface couverte de 60 m², comprend un hall d'entrée, un couloir, deux pièces, une cuisine avec placards intégrés et suspendus, une porte ouvrant sur un espace de ventilation et une salle de bain entièrement équipée. Dans l'angle sud Est, est bâti un escalier qui mène aux deux étages supérieurs.

Le premier étage : d'une surface couverte de 60 m², comprend un salon, une pièce, une cuisine avec placards intégrés et une salle de bain entièrement équipée.

Le deuxième étage : d'une surface couverte de 40 m², comprend un couloir avec une porte ouvrant sur le toit du coté nord, une pièce avec une fenêtre orientée vers le sud, une suite parentale avec une pièce et une salle de bain équipée, et un couloir avec un placard mural. L'ensemble du sol est carrelé, à l'exception de la cuisine et des salles de bains qui sont en parterres. Le plafond est en béton armé, d'une hauteur de 2,80 m pour le rez-de-chaussée et le premier étage, et de 2,45 m pour le deuxième étage.

La propriété dispose de l'eau potable et de l'électricité, et le bâtiment est en bon état.

La mise à prix : 87.000.000D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 04/05/2026 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Victor Hugo Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2026X00437VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Etude Maître Nouma Dhaou

Avocat à la cour

Avenue 2 Mai Médenine

Tél : 75644081

Le poursuivant : Les héritiers d'Ennacer Ben Ettaher Bourassen : sont sa veuve Attayet Bent Ettaher Ben Mohamed Labyadh pour elle-même et pour ses enfants mineurs Tassnim et Tayssir et Hajer et Abrar les fils d'Ennacer Bourassen : femme de foyer et demeurant à rue essayyah 32 klm 1 Benguerdene, par l'attention de son avocat maître Nouma Dhaou - Avenue 2 Mai Médenine.

La partie saisie : Farhat ben Elbaghdadi : marinier et demeurant à Chakirben Zarzis Médenine.

Immeuble mis en vente :

Le bien immobilier, situé dans la région de Chakirben à Zarzis, il s'agit d'une maison d'habitation entourée de murs, avec une entrée extérieure

ouvrante au nord. D'une superficie environ 144 mètres carrés sur un terrain d'environ 699 mètres carrés, il est bordé à l'est par les propriétés de Lazhar Chelendi, au sud les propriétés Bouchehiwa, au nord lassaad Maatoug et à l'ouest Ali Lahiwel : Il se compose d'un local d'habitation ouvrant à l'est avec une véranda («terrasse»), un hall central, un salon, trois chambres, une cuisine et une salle de bains.

Mise à prix : Cent cinquante-six mille trois cents dinars (156300.000d) suite à l'expertise de Mme Assma Saidi suite à une ordonnance sur requête N°194980 datée le 06/10/2025 auprès de président du tribunal de 1ère instance de Médenine.

Date et lieu de la vente : à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Médenine, à l'audience de lundi le 27 Avril de l'année 2026 (27/04/2026) à neuf heures de matin et suivi par le biais de l'enchère publique pour le dernier qui paye plus.

Les conditions de visite de l'immeuble saisi :

La visite de l'immeuble saisi sont possible chaque jour au long de semaine de lundi à samedi à partir de 8 h de matin à 18 h du soir, pour les plus amples renseignements et consultation, s'adressez à l'étude de Maître Nouma Dhaou avocat à la cour, Avenue 2 Mai Médenine (le poursuivant) : chaque jour dans l'horaire administrative de travail à l'exception les jours féries et les dimanches jusqu'au jour de l'audience de vente sus-indiqué.

2026X00450VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de 40%

Cabinet de Maître Dhaker MAGROUN - Avocat auprès de la cour de cassation matricule fiscal 797021/F 4bis Rue du Mali, 5 étage bureau n°2, le Belvédère - Tunis 1002 Tél : 71890398 -Fax 71891602- portable 98267576

Partie poursuivante : Amen Bank SA représentée par son Président Directeur Général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V - 000221 M)

La partie saisie : Société sam sarl - RNE-0002784D sis au 48 Rue kheireddine bacha

Avocat poursuivant : Maître Dhaker MAGROUN - Avocat auprès de la cour de cassation matricule fiscal 797021/F

Désignation de Immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble au débiteur objet du titre foncier 75115 ben arous Le rez-de-chaussée

Son entrée s'ouvre sur la rue fares el khouri et constitué d'un grand hall s'ouvrant sur plusieurs bureaux, une cuisine un wc.

Le local est actuellement vide et sa superficie couverte est de 160 mètres carrés et en très mauvais état pour cause de fermeture et non exécution des travaux d'entretien.

Sa superficie couverte est de 160 mètres carrés et aussi en très mauvais état et abandonné.

La partie restante de la construction est constituée de deux salles d'entrepôt se situant après juste l'administration. Les deux salles sont vides et sa superficie est de 78 mètres carrés et elle aussi dans un mauvais état pour non exploitation sur une longue période l'autre raison aussi c'est que son propriétaire n'a pas fait les travaux d'entretien escompté.

L'immeuble objet de la vente est constitué par une parcelle rectangulaire et limité par un immeuble à la propriété d'un tiers du coté nord, du coté sud par la rue Ali ben Khdhehom du coté est par la rue Fares khouri et coté ouest par un immeuble propriétaire d'un tiers.

Toute la superficie de l'immeuble est de 943 mètres carrés à la propriété de la société immobilière abou sofiene et hypothéqué pour-le compte d'aman bank en vertu d'un acte sous seing privé.

La superficie totale de l'immeuble est 943 mètres carrés

La superficie couverte du rez-de-chaussée et qui est réservée à l'administration est de 160 mètres carrés

La superficie couverte du 1er étage est de 160 mètres carrés

La superficie couverte de l'entrepôt est de 783 mètres carrés.

Cette description a été faite par l'expert judiciaire Othmane Mehri selon l'ordonnance sur requête du président du tribunal de 1ère instance de ben Arous n°102146 du 01/08/2024.

Mise à prix : Après réduction de 40 % la mise à prix de l'immeuble objet de la vente a été fixée à cinq millions trois cent quarante-quatre mille trois cent soixante-sept dinars et 691 millimes (5.344 .367, 691) majorée des honoraires et des frais légaux estimé à la première audience du 12/03/2026 d'un montant 5.341.835D outres les frais complémentaire qui vont être estimé le jour de la vente.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le jeudi 30 AVRIL 2026 (30/04/2026) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de ben arous sis au palais de justice chouchet Radés route nationale n°1 ben Arous

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal 1ère instance de ben arous et prendre connaissance du cahier des charges

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2026401098VEPA1

Vente par adjudication

Maître Adel Ben Arfa

Avocat près la cour de cassation

Rue Hedi Chaker N° Kef

GSM : 78.203.459

M.F : 614106/X

La créancière saisissante : Héddi Bent Boujemaa Ben Mansour Montasser, sans emploi, résidente à Cité Entilaka 120 Sakiet Sidi Youssef Kef

Débiteur saisi : Sadok Ben Hedi Souaayia résident à la Cité Entilaka 120 Sakiet Sidi Youssef Kef

Avocat poursuivant : Maître Adel Ben Arfa Avocat près la cour de cassation, Rue Hedi Chaker 1 Kef

La désignation de l'immeuble saisi : l'immeuble saisi est un immeuble non immatriculé : un logement individuel social à cité Entilaka 120 Sakiet Sidi Youssef niveau rez-de-chaussée avec une superficie totale 89 mm dont 40mm est couverte, constitué d'une salle de séjour (4.22mm/3.01mm) une chambre (3mm/3.41mm) une salle d'eau (1.07mm/2.00m) une cuisine (1.99mm/3.16mm) jardin avant (4.51mm/3.53 mm) jardin arrière

La mise à prix : Le prix d'ouverture est égal à cinquante et un mille cinq cent soixante dix dinars (51 570 dt)

La date, l'heure et le tribunal devant lequel l'adjudication aura lieu : L'adjudication aura lieu à l'audience des saisies immobilières le lundi 27 avril 2026 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance Kef, rue Hédi Chaker kef.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité : L'immeuble saisi peut être visité tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs. Toute personne, souhaitant participer, peuvent consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance du Kef, rue Hédi Chaker kef ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Il est impératif que les enchères ne peuvent avoir lieu que par l'intermédiaire d'un avocat.

2026401108VEPA1

Avis aux créanciers

Société FLEXI PACK S.A

Siège social : Z.I. Sidi El Hani - Sousse

I.U : 0879018Q

En vertu d'une décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de 1ère Instance de Sousse 1 en date du 30 mars 2026 affaire n°231/33, le commissaire à l'exécution Mr. Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoi des offres relatives à :

- La vente d'un immeuble immatriculé d'une superficie de 3890 m² sis à la zone industrielle Sidi El Hani - Sousse, sachant que la mise à prix est fixée à 930.950,140 dinars après la réduction de 50 % du prix initial.

- La cession d'une entreprise sise à Zaouiet Sousse, sachant que la mise à prix fixée à 1.321.871,205 dinars après la réduction de 50 % du prix initial.

Est prolongé au 08 mai 2026. Toute personne désirant participer à ces appels d'offres pourra visiter l'entreprise ou le terrain après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 300 dinars. Pour plus de renseignements veuillez appeler le 53.892.070.

2026S00414VEPA2

Règlement Judiciaire N°1079

Société B & A Pharma

Siège Social : N°26, Rue 8600 Zone industrielle Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant Unique : 1160070 M

En vertu de la Décision du Tribunal de Première Instance de Tunis datée du 01 Février 2024, une procédure de règlement judiciaire a été ouverte pour la Société B & A Pharma ainsi qu'une période d'observation de neuf mois au maximum. Mme la juge Sana Rabii est désignée en tant que juge commissaire et M. Mbarek Khamassi comme administrateur judiciaire. Ce dernier est appelé à examiner le plan de redressement présenté par la société demanderesse du règlement judiciaire, d'en donner son avis et de le modifier le cas échéant, comme il peut contrôler les actes de gestion. A l'issue de quoi un rapport préliminaire sera présenté, dans deux mois, sur la situation économique, financière et sociale de la société. En plus, un rapport final de ses travaux sera remis au juge commissaire dans un délai ne dépassant pas quatre mois à partir de la publication de cet avis.

Par conséquent, tous les créanciers de la société sont invités à déclarer auprès de l'administrateur judiciaire le montant de leurs créances avec toutes les pièces justificatives et les sûretés y afférentes, le cas échéant, en vue de leur inscription dans un délai de trente (30) jours à partir de la date de publication de cet avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne et ce, par lettre recommandée à l'adresse suivante : N°1, Rue de Jérusalem 2013 Ben Arous. Tél : 98288351.

2026401090VEPA2

FAILLITE

Société WS- Textile Tunisie

IU : 1273667M

Suivant jugement rendu par le tribunal de première instance de Nabeul sous N°54 en date du 05/03/2026, la société WS- Textile Tunisie sise à l'avenue de la liberté Dar Chaabane Al Fehri, a été déclarée en faillite avec fixation de la date de sa cessation de paiement à partir du 26/09/2024 et la désignation de Mme Islem Jerbi en tant que juge commissaire et M. Lotfi Khelifi en tant que syndic de faillite.

Les créanciers de la société WS-Textile Tunisie sont invités à remettre les preuves de leurs créances au syndic de faillite à son étude sise au 23, avenue des Etats-Unis d'Amérique Tunis Belvédère 1002 tél 71-842-870 dans un délai de 15 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de République

Tunisienne et ce, conformément aux articles 530 et 531 du code de commerce.

2026401099VEPA2

FAILLITE

Etablissement Riadh Jenhani

IU : I026750D

Suivant jugement rendu par le tribunal de première instance de Nabeul sous N°55 en date du 05/03/2026, L'établissement de Riadh Jenhani sise à rue Mongi Slim Dar Chaabane Al Fehri, a été déclarée en faillite avec fixation de la date de sa cessation de paiement à partir du 01/04/2024 et la désignation de Mme Islem Jerbi en tant que juge commissaire et M. Lotfi Khelifi en tant que syndic de faillite.

Les créanciers de l'établissement de Riadh Jenhani sont invités à remettre les preuves de leurs créances au syndic de faillite à son étude sise au 23, avenue des Etats-Unis d'Amérique Tunis Belvédère 1002 tél 71-842-870 dans un délai de 15 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de République Tunisienne et ce, conformément aux articles 530 et 531 du code de commerce.

2026401100VEPA2

Nomination d'un liquidateur du Habous Chakroun

En vertu de l'ordonnance n°01/2025 émis le 9 mai 2025 du Président du Comité régional de liquidation des Habous privés et collectifs du Gouvernorat de Tunis, M Lotfi Khelifi a été nommé liquidateur de la dotation de Chakroune, son mandat comprend la gestion du habous, l'inventaire de ses biens immeubles, la détermination de leur statut juridique et financier, ainsi que l'établissement et la tenue à jour de la liste des bénéficiaires et les titulaires des droits d'enzel et de kerdar.

Les ayants droits sont invités à produire leurs justificatifs entre les mains de liquidateur M Lotfi Khelifi à son étude sis au 23 avenue des Etats-Unis d'Amérique 3ème étage Tunis Belvédère 1002 dans un délai de 15 jours à partir de la parution du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

2026401101VEPA2

NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

En vertu d'une requête présentée par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Grombalia en date du 26/01/2026 sous le N°87220, Monsieur BEN AMOR MUSTAPHA a été nommé liquidateur à la succession du défunt Mohamed ben Mohamed Echikh.

Toute personne intéressée pourra s'adresser au liquidateur à son bureau Rue 02 mars appartement el Khalil 3ème étage Bureau N°133 manouba - Tél 97554399.

2026401107VEPA2

AVIS AUX CREANCIERS

Règlement judiciaire

La société OIL SERVICE

SIEGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE SAINT GOBIN 2033 MEGRINE, BEN AROUS

Identifiant unique : 0736485Z

Suivant la décision du tribunal de première instance de BEN AROUS du 19 Mars 2026 concernant la société OIL SERVICE sis à la zone industrielle SAINT GOBIN, il a été décidé ce qui suit :

- L'ouverture des procédures du règlement judiciaire.

- la nomination de Monsieur Mondher Hamdi en tant qu'administrateur judiciaire et Madame Omayma Gharbi juge commissaire.

Les créanciers de la société sont invités a déposer et inscrire leurs créances et présenter tous les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judicaire sis à l'immeuble n°2 2ème étage route Mjez el Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hssine Tunis, et ce dans un délai d'un mois à compter de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et soixante jours pour les créanciers résident à l'étranger.

Pour plus de renseignements contactez le n°71 559 671.

2026401109VEPA2

Vente de Bien immobilier, Matériels

Règlement judiciaire N°182

Société Chemiserie de Boumardes

Capital social : 150.000DT «SARL»

Identifiant Unique : 296191 M/A/M/000

CNSS : 108809172

SIEGE SOCIAL : N° 23, Rue Charles de Gaule - Tunis

Suite à la décision du juge commissaire du tribunal de première instance de Tunis, 1 en date du 16/03/2026 au Syndic de faillite de republier le cahier des charges approuvés en date du 25/12/2025 et de recevoir les offres relatives à la vente de tous les actifs de la société suivants :

- Bien immobilier situé à Boumardès

- Matériels et équipements

A noté que tous les articles objet de la vente sont détaillés dans le cahier des charges.

A cet effet, le Syndic de la faillite informe tout intéressé par la cession pour le Bien immobilier ou pour la vente de Matériels et équipements de retirer le cahier des charges contre la somme non restituable de 50 dinars. Les offres doivent être remises au bureau du Syndic de la faillite M. Jalel HADDAD dans une enveloppe fermée ne mentionnant que la mention «Syndic de la faillite vente Bien immobilier et Matériels appartenant à la Société Chemiserie Boumardes en faillite à ne pas ouvrir confidentiel «Règlement judiciaire N°182».

Le dernier délai de remise des offres au bureau du Syndic de la faillite M. Jalel HADDAD est fixé pour le Lundi 04 Mai 2026 à 17 heures. Le cachet du cabinet fait foi. Toute offre parvenue après cette date sera refusée.

Pour tout renseignement ou pour la visite du bien immobilier ou pour consulter les Matériels et équipements objet de la vente, situé au local de la société veuillez-vous adresser au cabinet du Syndic de la faillite sis au 1, Rue 2 Mars 1934 Carthage Byrsa 2016 Tunis, sachant que les visites du Bien immobilier seront programmées après fixation d'un RDV avec le Syndic de la faillite.

Tél : 71 277 191 - Portable 27 428 114 - E-mail : jalel.hadad@orange.tn

2026401112VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 AVRIL 2026

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SA au Capital de 100.007.645,000 de Dinars

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 0002707P

www.ubci.tn

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 28 Avril 2026 à 14 heures à l'hôtel «Sheraton» à l'Avenue De La Ligue Arabe, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration portant sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'exercice 2025.

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes portant sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

3. Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

4. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2025.

7. Distribution des dividendes au titre de l'exercice 2025.

8. Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs au titre de l'exercice 2025.

9. Renouvellement de mandats d'Administrateurs.

10. Pouvoirs pour formalités.

2026R00914SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 28 AVRIL 2026

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SA au Capital de 100.007.645,000 de Dinars

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

Identifiant Unique : 0002707P

www.ubci.tn

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Mardi 28 Avril 2026 à 16 heures à l'hôtel «Sheraton» à l'Avenue De La Ligue Arabe, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la mise à jour des Statuts de la banque.

2. Pouvoirs pour formalités.

2026R00915SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

MEDITERRANEAN TRACTORS INTERNATIONAL SA

Capital Social : 26 880 000 dinars

Siège social : 91, Avenue de Carthage Tunis

MF : 904085 ZAM000

RC : B01568 2005

Messieurs les actionnaires de la Société Mediterranean Tractors International sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 Avril 2026 à 10h00 à Sijoumi, Route de Mornaguia Km 5,5 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration et présentation des états financiers relatif à l'exercice clos le 31/12/2025;

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31/12/2025

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025;

- Affectation des résultats de la société au titre de l'exercice 2025;

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025 ;

- Fixation du montant des jetons de présence aux membres de Conseil d'Administration pour l'exercice 2025;

- Nomination des administrateurs

- Nomination du commissaire aux comptes

Les documents afférents à cette Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires durant la période prévue par la loi et ce, dans les locaux de la société.

2026R00922SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 28 avril 2026

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL MENZAH PALACE (S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Identifiant Unique : 000819N

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre Commercial «Menzah Palace S.A» sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 28 Avril 2026 à 09 Heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4ème étage), les berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2025

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025

3. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatif au même exercice

4. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour la gestion 2025

5. Affectation des résultats 2025

6. Fixation des Dividendes et des Jetons de présence

7. Questions diverses.

2026R00924SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE LA SOCIETE MEDFACTOR S.A

GP1 KM12 - 2097 BOUMHEL

IDENTIFIANT UNIQUE : 1163136B

Les actionnaires de la société MEDFACTOR S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 28/04/2026 à 10H00 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2025.

2) Lecture du rapport annuel de gestion pour l'exercice 2025.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025.

4) Approbation du rapport annuel de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2025.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2025.

7) Fixation de jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2026R00930SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE LA SOCIETE PAYVAGO S.A

GP1 KM 12 BOUMHEL

IDENTIFIANT UNIQUE : 1764296L

Messieurs les actionnaires de la société PAYVAGO S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 28/04/2026 à 11H00 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2025.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2025.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2025.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Quitus aux Administrateurs.

7) Pouvoirs.

Le projet du texte des résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2026R00931SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Du Mercredi 06 Mai 2026

Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte - SA

IU : 0976538E

MF : 0976538 E/A/M/000

Matricule CNSS : 00264716-03

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte, SA au capital social de 15.000.000 DT dont le siège social sis au Boulevard de l'Union du Grand Maghreb Arabe Route Menzel Abderrahmen - 7080 Menzel Jemil - Bizerte, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 6 Mai 2026 à 10H00 au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2025;

2. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025 et rapport spécial sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

3. Approbation desdits rapports et des états financiers au 31/12/2025 ;

4. Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2025;

6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2026.

2026R00932SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BH ASSURANCE

Société anonyme

Au capital de 13 300 000 Dinars

Siège social : lot AFH BC5 Centre Urbain Nord - Tunis - 1003

Identifiant unique : 0538937C

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «BH Assurance» Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «BH Assurance» qui aura lieu le lundi 27.04.2026 à 11h au siège de la BH Bank sis au 18 Av. Mohamed V - 1080 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025 ;

2- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2025 ;

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2025 ;

4- Approbation des opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

5- Quitus aux administrateurs ;

6- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

7- Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des membres du comité de rémunération et de recrutement et des membres du comité des risques ;

8- Renouvellement du mandat d'administrateurs,

9- Nomination d'un administrateur indépendant, président du comité des risques ;

10- Renouvellement du mandat de l'administrateur indépendant président du comité d'audit ;

11- Renouvellement du mandat de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires ;

12- Désignation du co-commissaire aux comptes ;

13- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publication.

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, situé à Lotissement AFH/BC5, Centre Urbain Nord, 1003 - Tunis.

2026R00937SANB3

Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire

BANQUE TUNISO KOWEITIENNE

SA AU CAPITAL DE 200.000.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 10 BIS AVENUE MOHAMED V - 1001 TUNIS

Identifiant unique : 0012357 S

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne sont convoqués à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 29 avril 2026 à 10 heures 30, au siège social de la BTK, 10 bis avenue Mohamed V - 1001- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification et mise à jour des statuts de la BTK ;

2. Pouvoirs en vue des formalités.

2026R00942SANB3

Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire ex 2025

BANQUE TUNISO KOWEITIENNE

SA AU CAPITAL DE 200.000.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 10 BIS AVENUE MOHAMED V - 1001 TUNIS

Identifiant unique : 0012357 S

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne sont convoqués à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 29 avril 2026 à 08 heures 30, au siège social de la BTK, 10 bis avenue Mohamed V - 1001 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité individuel et consolidé de la BTK au titre de l'exercice 2025 ;

2. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;

3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 62 de la loi 20016-48 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont mentionnés;

4. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2025;

5. Affectation du résultat au titre de l'exercice 2025 ;

6. Quitus de gestion aux administrateurs;

7. Nomination d'administrateurs pour le nouveau mandat relatif aux exercices 2026-2027-2028 ;

8. Jetons de présence des administrateurs au titre de l'exercice 2026;

9. Pouvoirs pour formalités.

2026R00943SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

LA SOCIETE ENNAKL Automobiles SA

Capital Social : 30 000 000 TND

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II - Tunis

RNE : 0001949C

Messieurs les Actionnaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 avril 2026 à 9H au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport ESG relatif à l'exercice 2025.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolides et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3. Approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2025

4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2025

5. Affectation des résultats de l'exercice 2025

6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2026

7. Fixation de la rémunération du comité permanant d'audit pour l'exercice 2026

8. Nomination d'administrateurs.

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publication.

2026R00945SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

La société Tunisienne de location de voitures S.A "STLV"

Capital Social : 10 000 000 TND

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II - Tunis

Matricule fiscal : 1563351 H/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de société Tunisienne de location de voitures S. A sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 27 avril 2026 à 9H au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3. Approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2025

4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2025

5. Affectation des résultats de l'exercice 2025

6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2026

7. Nomination d'administrateurs.

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publication.

2026R00946SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne de Location de Voitures "STLV"

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000.000 DINARS

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II BP 129 1080 Tunis

Registre de Commerce : B0385022018

Matricule Fiscal : 1563351H/A/M/000

Messieurs les Actionnaires la société Tunisienne de Location de Voitures S.A sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 27 avril 2026 à 10H00 au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital.

2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts.

2026R00947SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE ENOVA ROBOTICS

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL SOCIAL DE 397.000DT

SIEGE SOCIAL : Novation City, Technopôle Sousse 4023 Tunisie

IDENTIFIANT UNIQUE : 1352697K

Messieurs les actionnaires de la société ENOVA ROBOTICS sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 avril 2026 à 10 heures, au siège social sis à Novation City, Technopôle de Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et la délibération relatifs à la poursuite de l'activité de la société, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

2026S00412SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Centre «SOPIC»

Société Anonyme

Au Capital de 5.000.000 Dinars

Siège Social : Avenue de l'Environnement, El Manar - 3140 - Kairouan

Identifiant Unique : 1071194C

Messieurs les actionnaires de la SOPIC sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 avril 2026 à 09h 30 à l'hôtel NOVOTEL Tunis, 44 avenue Mohamed V - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur :

1) Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025.

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

3) Examen et approbation, s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

4) Approbation des opérations réalisées dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

5) Affectation des résultats.

6) Quitus aux Administrateurs.

7) Désignation des administrateurs pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

8) Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

9) Fixation du montant des jetons de présence aux Conseils d'Administration et aux commissions des marchés.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette Assemblée, sont tenus à leur disposition au siège de la Société.

2026S00419SANB3

CONVOCATION

POLYCLINIQUE CHAAMBI SA

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL SOCIAL DE 12 050 000 DT

SIEGE SOCIAL : ROUTE HASSI FARID KM 1 KASSERINE

IDENTIFIANT UNIQUE : 1217424D

Messieurs les actionnaires de la société Polyclinique chaambi sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire le dimanche 03-05-2026 à 11h00 à la polyclinique chaambi sis à Kasserine pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée Générale Ordinaire

1. L'approbation de la réunion de l'AGO après les délais;

2. Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2024;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024;

4. L'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2024;

5. Quitus aux administrateurs et au Directeur général;

6. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires de la société Polyclinique chaambi sont convoqués pour l'assemblée générale extraordinaire le dimanche 03-05-2026 à 13h00 à la polyclinique chaambi sis à Kasserine pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Approbation de la continuité de l'exploitation.

2. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration pour prendre les mesures nécessaires à l'évaluation des biens immobiliers et des équipements de la société.

2026X00447SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD»

Société Anonyme

Au capital de 6.250.000 DT

Siège social : Complexe Administratif et Commercial Rue Mansour Elhouch - Médenine

Numéro d'affiliation CNSS : 316889-87

Identifiant unique : 1073931W

Les actionnaires de la Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 avril 2026 à 10 h 00 à l'hôtel NOVOTEL avenue Mohamed V à Tunis ; et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion pour l'exercice 2025.

2. Lecture des états financiers arrêtés au 31/12/2025.

3. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire Aux Comptes relatifs à l'exercice 2025.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'art. 200 et suivant et l'article 475 du CSC réalisées en 2025.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2025.

7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

8. Détermination de la composition du Conseil d'Administration de la société pour la période 2026/2028.

9. Renouvellement du mandat du Commissaire Aux Comptes pour la période 2026/2028.

10. Fixation du montant de jetons de présence à attribuer aux Membres du Conseil d'Administration et du Comité des Marchés pour l'exercice 2025.

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2026X00449SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

MASTER RETAIL

Société anonyme

Au capital de 44 600 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, Charguia II, Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au R.N.E : 1412646 H

Affiliation à la CNSS : 562543-40

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 11 mai 2026 à 10 heures au siège social sis à Charguia 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

- Examen des états financiers de l'exercice 2025 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes;

- Approbation du rapport annuel de gestion et des états financiers de l'exercice 2025 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Quitus aux membres du conseil d'administration;

- Pouvoirs pour formalités.

2026401091SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ALIZEE HOLDING

Société anonyme

Au capital de 26 200 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au R.N.E : 1811175T

Nous avons l'honneur de convoquer mesdames et messieurs les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 04 mai 2026 à 09 heures au siège social sis à l'immeuble SOFIDE à Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2025 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du groupe;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice 2025 ;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Quitus aux membres du conseil d'administration;

- Nomination des administrateurs;

- Désignation d'un commissaire aux comptes de la société et du groupe ALIZEE HOLDING;

- Pouvoirs pour formalités.

2026401092SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES DES PROFILES

ALUMINIUM MAGHREBIN

«UTS PALMA-SA»

Société Anonyme

Au capital de 8.610.550 Dinars divisé en 861 055 actions de 10 Dinars chacune

Siège social : 13 Rue Fattouma BOURGUIBA - Soukra - Tunis

Immatriculée au RNE sous le numéro 1376292V

MF : 1376292V/A/M/000

Matricule CNSS : 567189-30

Les actionnaires de la société «UTS PALMA-SA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 30 avril 2026 à 10 heures au siège de la société social de la société 13 Rue Fattouma BOURGUIBA - Soukra - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Décision d'augmentation du capital en numéraire par incorporation de réserves de fusion;

2. Modifications des statuts;

3. Délégation au conseil d'administration pour la constatation de la réalisation de l'augmentation du capital;

4. Pouvoirs pour formalités.

2026401095SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

ALUBAF INTERNATIONAL BANK - TUNIS

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 25.000, 000 DOLLARS

SIEGE SOCIAL : Rue de la Bourse - les Jardins du Lac II Tunis

M.F : 030554/Y

Messieurs les actionnaires de la société Alubaf International Bank - Tunis sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui aura lieu le 30 avril 2026 à 10 Heures au siège de la Banque sis à la rue de la Bourse - les Berges du Lac II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport moral et financiers du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025.

2- Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2025.

3- Approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice 2025

4- Approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.

5- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2025.

6- Confirmation de la désignation de nouveaux membres du conseil d'administration

7- Structure du conseil d'administration

8- Les jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2026.

Vous êtes en outre avisés que tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à votre disposition au siège social de la société durant le délai légal.

2026401104SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société TUNIS CENTER S.A

Au Capital de 10 000 000 dinars

Siège Social : 4, Rue de Grèce 1000 TUNIS

Identifiant Unique : 0033245A

CNSS : 220915-46

Messieurs les actionnaires de la Société Tunis Center S.A sont invités

à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 23 Avril 2026 à 10h au siège de la société, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2025.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

4- Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Affectation du résultat de l'année 2025.

6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

7- Fixation des jetons de présence pour l'année 2026.

8- Renouvellement du mandat des Administrateurs pour les années 2026 - 2027 - 2028.

9- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les années 2026 - 2027 - 2028.

10- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2026401110SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société GAT Investissement

Société anonyme

Capital social : 50 000 000 Dinars

Siège social : N°92-94 Avenue Hédi Chaker, Tunis

Identifiant Unique : 0539146G

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Investissement sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 15 mai 2026 à 09 heures au siège social de la société sis au 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2025 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025 ;

3. Examen et approbation des conventions réglementées régis par les articles 200 et suivants et article 475 du code des sociétés commerciales au 31/12/2025 ;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Nomination des administrateurs pour les exercices 2026, 2027 et 2028

8. Fixation du montant des jetons de présence;

9. Formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2026401113SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ELOKENCIA SA

AU CAPITAL SOCIAL DE 13.412 DT

SIEGE SOCIAL : RUE SINCERITE SUR LA ROUTE DE LA MARSA, GP9, AIN ZAGHOUAN, 2045 TUNIS - TUNISIE

IDENTIFIANT UNIQUE : 1793555Y

Madame; Monsieur, Cher(e) Actionnaire,

Conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, les actionnaires de ELOKENCIA SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, sis à la rue Sincérité, route de La Marsa - GP9, Ain Zaghouan, 2045 Tunis - Tunisie, le 30 avril 2026 à 10h, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

4. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

6. Quitus aux administrateurs et au Directeur Général pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

Nous vous prions d'être présent(e) ou de vous faire représenter conformément aux dispositions en vigueur.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

2026401115SANB3

CONVOCATION

INVESTMENT TRUST TUNISIA

INVESTRUST

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 9 350 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 512484G

N° CNSS : 00237214-49

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire du 04 mai 2026 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social.

- Modification de l'article (6) des statuts.

- Questions diverses.

2026401117SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE EDIFIA

S.A. AU CAPITAL DE 2 200 000 DINARS

SIEGE SOCIAL : CITE JARDINS DU LAC, RESIDENCE LA LUNE DU LAC, BLOC B RDC, 1053 LES BERGES DU LAC II - TUNIS

IDENTIFIANT UNIQUE : 0984867R

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EDIFIA sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 Avril 2026 à 16 heures au siège social de la société sis à Cité Jardins du Lac, Résidence la lune du lac, Bloc B - RDC, 1053 les berges du lac II, Tunis en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales au cours de l'exercice 2025

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à ce même exercice.

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025

4- Affectation du résultat de l'exercice 2025

5- Quitus aux administrateurs.

6- Pouvoirs pour les formalités.

2026401120SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société GRANDE FABRIQUE DE CONFISERIE ORIENTALE S.A, qui se tiendra le : 29 AVRIL 2026 à 10H00 au siège de la Société, sis au 11, Rue des Entrepreneurs - Z.I Aéroport, Tunis - Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 et présentation des comptes dudit exercice;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2025 ;

4. Approbation, s'il y a lieu, des opérations et conventions régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

7. Déclarations des fonctions d'administrateurs et de directions;

8. Nomination d'Administrateur;

9. Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2026.

10. Pouvoirs pour formalités.

Au cas où vous souhaiteriez vous faire représenter à cette réunion, nous vous prions de remplir le pouvoir ci-joint et de nous le faire retourner dûment signé.

Nous vous prions d'agréer, Cher Actionnaire, l'expression de nos meilleures salutations.

2026401121SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

De la Société de Promotion Touristique Sfax «SPT Sfax»

S.A - Capital Social : 17 400.000 DT

RNE : 1344173N

Siège Social : 44 Avenue Mohamed V - Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 31 Mars 2026 convoque les actionnaires de la société SPT Sfax à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 07 Mai 2026 à 10 h heures au siège sis au 44 Avenue Mohamed V, Tunis de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour les comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

4. Approbation des conventions règlementées ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025 ;

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice, clos au 31 décembre 2025 ;

7. Distribution des jetons de présence ;

8. Désignation des Administrateurs ;

9. Désignation du Commissaire aux Comptes ;

10. Pouvoirs.

2026401125SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

De la Société de Promotion Touristique Sfax «SPT Sfax»

S.A - Capital Social : 17 400.000 DT

RNE : 1344173N

Siège Social : 44-Avenue Mohamed V - Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 31 Mars 2026 convoque les actionnaires de la société SPT Sfax à l'Assemblée Générale Extraordinaire devant se tenir le 07 Mai 2026 à 10h heures au siège de la société sis au 44, Avenue Mohamed V - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Maintien de l'activité de la Société en application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales ;

2. Pouvoirs.

2026401126SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Centre Immobilier de la Capitale

C.I.C. SARL

Au capital : 35.000 DT

Siège social : 51, Rue de Marseille Impasse Ibn Abdoun 3ème étage - 1001 Tunis

M.F. : 12810S/N/M/000

R.C. n° : B0114442004

Tél. : 26.333.313 - 22.086.056

La Société Centre Immobilière de la Capitale invite ses associés à la réunion de l'Assemblée Ordinaire AGO n°01 à 2026 qui se tiendra le 02 Mai 2026 au siège social de la société sis à impasse Ibn Abdoun 3ème étage 51 Rue de Marseille - Tunis pour délibération sur l'ordre de jour suivant :

1- L'Approbation des pouvoirs en faveur de gérant pour les ventes et hypothèques immobiliers.

2- Questions Diverses.

Les documents relatifs à l'AGO sont disponibles pour les associés au siège de la Société.

2026401111SRLB3

Sociétés communautaires

Convocation à l'assemblée générale constitutive

De la société civile locale agricole Timissoua à Gaafour

Suite à la publication de l'avis de constitution de la société civile agricole Timissoua à Gaafour au Journal Officiel n°22 en date du 20 février 2026, les fondateurs et les actionnaires de la société communautaire locale agricole Timissoua à Gaafour sont invités à assister à l'assemblée générale constitutive qui se tiendra le 18 avril 2026 à 10h00 au siège de la société.

2026R00933SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis d'enquête

(En application du décret du 30 Mai 1922)

Ministère de l'Industrie, des Mines Et de l'Energie

Dans le cadre du programme national de production d'électricité à partir des énergies renouvelables (énergie solaire), la Société tunisienne de l'électricité et du gaz projette de superviser techniquement la réalisation d'une ligne électrique aérienne simple terne de 225 kilovolts, d'une longueur d'environ 46 km, reliant le poste de Meknassy au projet de la centrale de production photovoltaïque de Elkhobna qui sera réalisée par la société «Qair» dans le cadre d'une convention de concession signée avec le ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie le 24 mars 2025.

Le dossier technique relatif à ce projet, comprenant la liste des propriétés privées concernées par le passage de cette ligne, sera mis à la disposition du public, au siège de gouvernorat de Sidi Bouzid, à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (03) jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles au gouvernorat concerné.

2026R00927DIVD2

Avis

Monsieur Noureddine ben jmaa annonce qu'il possède un terrain de superficie 663 m² sis à la route Lafrane km 4 Sfax.

Son titre de propriété a disparu et il désire se faire délivré une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire SALAH FEKI 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours.

2026X00439DIVD2

Avis

Madame Wansa Yousfi annonce qu'elle possède un terrain de superficie 567 m² sis à la route de Menzel Chaker km 13 Sfax, son titre de propriété a disparu et elle désire se faire délivré une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire SALAH FEKI 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours.

2026X00440DIVD2

AVIS

CHAARI NAJIB ANNONCE QU'IL POSSEDE UNE MAISON DE SURFACE 68.63 M2 A SFAX ROUTE MANZEL CHEKER KM2 EFFECTUER PAR L'ACTE DE DONATION DATE DE 29/9/2002 ET IL A PERDU LE TITRE DE PROPRIETE ET IL DESIRE SE FAIRE DELIVRER UNE AUTRE COPIE ORIGINALE. TOUT CONTESTANT DEVRA S'ADRESSER AU BUREAU DU NOTAIRE NAOUFEL TRIGUI ET CE DANS UN DELAI DE 30 JOURS A PARTIR DE LA DATE DE PARUTION DE CET AVIS.

2026X00445DIVD2

Avis

Mme Hayet Bent Said Ben Salem titulaire de la C.I.N N°00727129, avise être propriétaire de l'un quart indivis d'une parcelle de terre d'une superficie de 525 m² renfermant une maison au rez-de-chaussée à la route de teniour km4 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, elle veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Moncef Bouaziz et Chahir Hachicha.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2026X00448DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Asma Benmessaoud, épouse Soumri, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07051302, délivrée à Tunis le 28 janvier 2026, informe la perte de son titre de propriété numéro 01/11177, relatif au registre foncier 83750 Tunis. Cette annonce a été faite sous une déclaration sur l'honneur signée et validée à la municipalité de Bardo le 5 février 2026.

2026401086DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Réalisation de l'augmentation de capital social

Société "SIBTEL" SA

Au capital de 5.040.000d000

Siège social : Maison du Banquier Avenue Kheireddine Pacha Cité Ennassim 1002 Tunis

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises n° : 0719308J

Matricule CNSS : 00143445-79.

L'annonce n°2026400980SANB2 parue au JORT n°35 du 25 mars 2026, lire : cinq millions quarante mille dinars (5040.000d000) au lieu de : cinq cent millions quarante mille dinars (5040.000d000).

2026401097RECZ9